

Termes de référence

Service de Consulting

| | |
|-----------------------------|---|
| Intitulé du projet | Projet « Voix de la Jeune Fille dans les réformes législatives et politiques » |
| Organisation | International Center for Diplomacy - ICD |
| Partenaire financier | Fonds des Nations Unies pour la Population |
| Lieu d'exécution | Rabat |
| Prestation | Service pour le recrutement de plusieurs consultants |
| Contexte général | <p>Le Centre International de Diplomatie (ICD) et le Fonds des Nations Unies pour la Population au Maroc (UNFPA) ont signé un deuxième accord de partenariat visant de poursuivre le débat national sur les réformes législatives en faveur de l'égalité, avec une grande implication des jeunes filles.</p> <p>Cet accord, qui s'inscrit dans le cadre des efforts continus pour améliorer la situation socio-économique des jeunes filles au Maroc, capitalise sur les réalisations du premier accord de 2023 pour avancer dans la mise en œuvre de la feuille de route de la CIPD+30 de la Conférence Mondiale de la Population et le Développement, et les recommandations de l'Examen Période Universel adopté par le Maroc en Avril 2023, et ce par le développement d'une stratégie qui tire ses bases des résultats et recommandations issus de la première phase du projet.</p> <p>Cette stratégie entend renforcer la protection des droits des jeunes filles au Maroc de tout type de discrimination et de violences par une législation renforcée, accompagnée de politiques ciblées et de programmes de sensibilisation, tout en intégrant les spécificités culturelles et en établissant des mécanismes de suivi et de redevabilité sociale.</p> <p>L'objectif global de ce projet est de contribuer au changement des attitudes, des comportements et des structures sociales, notamment par une participation active des hommes dans la promotion de l'égalité des sexes et la lutte contre les violences basées sur le genre. L'ICD croit fermement que c'est en collaborant que hommes et femmes pourront établir des sociétés plus justes et respectueuses de la dignité de tous.</p> <p>Le projet comprendra :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un volet législatif visant à renforcer la voix de la jeune fille et des OSCs dans le processus de réforme du Code Pénal et le suivi des recommandations de la révision du Code de la Famille à travers la proposition des recommandations de révision du Code Pénal et l'identification des mécanismes de suivi des résultats de plaidoyer en mobilisant les différentes dynamiques de la société civile ayant présenté des mémorandums à la commission royale chargée de la révision du Code de la famille, ainsi que des acteurs institutionnels afin de débattre le rapport de la commission. • Un volet de modélisation, consistant à développer le modèle de leadership et de plaidoyer YouLead pour la protection des droits des jeunes filles, un modèle qui fera l'objet de transfert de savoir au niveau national, africain et international. • Un volet de régionalisation comprenant le développement d'un plan d'action territorial pour la protection des droits des jeunes filles d'une manière générale et dans les catastrophes naturelles et situations extraordinaires, en particulier. • Un volet de leadership visant l'autonomisation des jeunes filles à faire entendre leurs voix dans le processus de réformes, renforçant ainsi l'approche |

| | |
|--|---|
| | <p>de l'appropriation des solutions locales et la participation dans la prise de décision et le plaidoyer auprès des décideurs.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un volet collaboratif et comparatif visant le renforcement de benchmark régional dans le cadre de la coopération sud-sud à travers le renforcement de dialogue entre différents pays africains autour de la promotion des droits des jeunes filles. • Un volet de renforcement des programmes nationaux et infranationaux visant à promouvoir des modèles de masculinité positive et une parentalité responsable et bienveillante auprès des hommes et des garçons. • Un volet d'autonomisation économique visant la promotion de la réconciliation entre la vie personnelle et professionnelle comme un levier de développement et de participation active et efficace des femmes et des jeunes filles, principalement dans les zones vulnérables. • Un volet d'innovation comprenant l'utilisation de la technologie au service des droits des jeunes filles à travers des campagnes digitales et à travers le développement d'une application mobile comprenant les textes juridiques sur la protection des droits des jeunes filles et les mécanismes de signalement contre tout type de violences basées sur le genre. • Un volet culturel, artistique et médiatique à travers la promotion de la culture de l'égalité et la masculinité positive auprès des jeunes en utilisant les médias et les arts et culture comme approche intégrale de sensibilisation & conscientisation. • Un volet de santé reproductive, visant la sensibilisation autour de l'hygiène menstruelle pour les jeunes filles en situation de vulnérabilité <p>Ce projet s'aligne aussi avec la constitution 2011, le Nouveau Modèle de Développement du Maroc (2021-2035), le plan gouvernemental pour l'égalité 2023-2026 (PGE 3), la Politique nationale de lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles à l'horizon 2030, la stratégie nationale de la santé sexuelle et reproductive 2021-2023, la Stratégie nationale de la gestion des risques de catastrophes naturelles 2020-2030, les mécanismes participatifs de dialogue et de concertation réglementés dans les lois organiques des communes et des régions.</p> <p>Le projet rentre aussi dans le cadre du Plan Stratégique de UNFPA 2022-2025, au Programme de Coopération 2023-2027 (CPD), la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD), les recommandations de l'Examen Périodique Universelle pour le Maroc adopté en 2023, et aux autres politiques du gouvernement marocain visant la promotion des droits des jeunes filles dans les politiques intégrés ainsi dans le cadre du troisième plan pour l'égalité.</p> |
| <p>Objectifs de la prestation</p> | <p>Plan Territorial pour les droits de la Jeune fille</p> <ul style="list-style-type: none"> • Animation d'un atelier de concertation sera organisé le 8 juin à Marrakech, pour unifier la vision et la méthodologie des plans territoriaux pour les droits de la jeune fille (Marrakech-Safi, Tanger-Tetouan Al Hoceima, et l'Oriental) et débattre les pistes d'élaboration d'une politique dédiée à la jeune fille et se concerter davantage avec quelques responsables des collectivités territoriales en vue d'élaborer un plan territorial pour les droits de la jeune fille. La composante relative à la protection des droits des jeunes filles dans les catastrophes naturelles sera incluse pour la région Marrakech Safi, comme un modèle d'intervention dans le plan territorial. • Développement d'un plan territorial pour les droits de la jeune fille (Région Marrakech-Safi comme modèle) <p>Policy Brief sur l'hygiène menstruelle est élaboré constituant un élément de base de plaidoyer sur les droits en lien avec l'hygiène menstruelle ayant pour objectif de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Interpeller les décideurs et personnes influentes et l'opinion publique par rapport aux droits en lien avec les menstruations |

| | |
|---|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les jeunes H/F autour de l'hygiène menstruelle et briser les tabous et stéréotypes sur la santé sexuelle et reproductive • Renforcer le rôle des garçons et des hommes dans la destruction des normes sociales de genre en lien avec les droits des jeunes filles et les menstruations • Promouvoir la réflexion autour des propositions et recommandations pour une prise en charge des questions en lien avec les menstruations dans les lois, les politiques publiques. <p>Mémorandum de plaidoyer sur les droits des jeunes filles dans le Code Pénal</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contribuer à l'animation d'un débat pluri-acteur durant une rencontre de concertation sur la réforme du Code Pénal sous le thème : « La voix de la jeune fille dans la réforme du Code Pénal » et restitution des résultats de plaidoyer sur le Code de la Famille, prévu à Rabat le 12 juin • Elaboration d'un mémorandum de plaidoyer afin de renforcer la voix de la jeune fille dans la réforme du Code Pénal et encourager son engagement dans les processus décisionnels et la formulation de politiques. <p>Modélisation de l'approche YouLead pour les droits de la jeune fille dans les réformes législatives et politiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer l'approche YOULEAD dédiée aux jeunes (principalement les jeunes filles), une approche pédagogique d'apprentissage et de participation qui repose sur l'apprentissage, l'autonomisation, le plaidoyer et le développement. Ce modèle se focalisera sur la pleine participation de la jeune fille dans les réformes politiques et législative afin de faire entendre sa voix et être une force de proposition pour une meilleure appropriation des solutions et une durabilité dans l'action <p>Guide de capitalisation de bonnes pratiques sur les droits de la jeune fille africaine</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'ICD organise un séminaire international sur les droits de la jeune fille africaine dans le cadre de benchmark et de modélisation des expériences africaines. Il entend capitaliser sur les bonnes pratiques africaines et lancer une réflexion autour des pistes de collaboration sud sud en matière des droits des jeunes filles soit au niveau des institutionnels ou de la société civile. Le séminaire, prévu le 11 Oct à l'occasion de la journée internationale de la jeune fille, présentera un benchmark africain sur les législations et politiques ou programmes développés par différents pays africains constituant un espace d'apprentissage et d'échange d'expérience et d'expertise sur les mécanismes de protection des droits des jeunes filles et la promotion de sa participation dans la prise de décision. Un guide de capitalisation sera développé à l'occasion de ce séminaire |
| <p>Prestations demandées / Livrables</p> | <ol style="list-style-type: none"> 1. Plan Territorial sur les droits de la jeune fille 2. Policy Brief sur l'hygiène menstruelle 3. Mémorandum de plaidoyer sur le Code Pénal 4. Modélisation de l'approche YouLead 5. Guide de capitalisation des bonnes pratiques sur les droits de la jeune fille africaine |
| <p>Durée de la prestation</p> | <ul style="list-style-type: none"> - De la date de signature du contrat jusqu'au 25 Oct. 2024 pour la société qui mobilisera plusieurs consultants - De la date de signature du contrat jusqu'au 1 septembre pour les consultants individuels |
| <p>Compétences et expériences</p> | <p>Cet appel est destiné aux prestataires avec les qualifications suivantes :</p> <p>Formation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diplôme universitaire (Bac+5) en droit, politiques publiques, sciences politiques, coopération internationale/africaine, ou équivalent |

| | |
|------------------------------|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> • Diplôme de doctorat, fortement souhaitable <p>Expérience professionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> • Expérience dans le travail avec les jeunes, et sur les questions des droits des femmes et des jeunes filles • Maîtrise juridique de la législation pénale et droit de famille • Avoir une bonne connaissance du contexte national en lien avec la thématique de la Santé sexuelle et Reproductive, droits des jeunes filles, violences basées sur le genre, autonomisation économique • Bonne maîtrise de la rédaction des policy brief • Au moins 3 à 4 ans d'expérience dans l'accompagnement des OSCs dans les actions de plaidoyer et la rédaction des mémorandums de plaidoyer • Expérience dans l'animation des débats des parties prenantes sur les questions liées aux réformes législatives • Bonne maîtrise du développement des plan territoriaux • Une meilleure connaissance des mécanismes des droits de l'Homme • Maîtrise du développement des guides de capitalisation et des kit pédagogiques et du processus de modélisation • Expérience dans le domaine associative et /ou de la coopération internationale au développement est un atout. • Bonne connaissance des droits de la jeune fille dans le cadre de la coopération sud sud |
| Langue | <ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise de la langue Arabe et le Français est obligatoire • Maîtrise de l'Anglais désirée. • <i>Les documents seront élaborés en langue française</i> |
| Modalités de paiement | <ul style="list-style-type: none"> • Par virement bancaire après réception d'une facture dûment remplie |

Critère d'évaluation

| | | |
|-----------------------------------|---|------------|
| I- Proposition technique | | 50% |
| a | Compréhension des besoins et capacité à répondre de manière adéquate aux demandes formulées pour les différents livrables | 20% |
| b | Compétences techniques de la structure et du personnel déployé : structure organisationnelle de l'équipe, CV des personnels concernés, expérience dans la conduite de campagnes similaires (similitude avec l'échelle, méthodologie et les objectifs décrits dans les présents Termes de références). | 15% |
| c | Originalité des propositions (stratégie et création) et capacités à se différencier | 10% |
| d | Échantillon de travaux antérieurs & pertinence au regard des besoins | 5% |
| II- Proposition financière | | 50% |

Dossier à soumettre

Pour la proposition, les demandeurs sont censés envoyer les documents suivants afin d'être éligibles pour cet appel

- 1) Profil (CV) des consultants (es) 2) Une proposition technique 3) Une offre financière, (4) RC de la société & attestation de régularité fiscale/ ou statut auto-entrepreneur. (5) Attestation d'acte d'engagement, (6) déclaration sur l'honneur
- 2) La société de consulting/bureau d'étude peut mobiliser 5 consultants pour la réalisation des prestations demandées
- 3) Le consultant individuel peut postuler pour une ou deux consultations maximums au moins qu'elles rentrent directement dans ses compétences. Le consultant doit obligatoirement disposer d'un statut auto-entrepreneur ou un autre statut avec un identifiant fiscal
- 4) La proposition doit être envoyée par courrier électronique à l'adresse suivante icdprocurement@gmail.com cc icdiplomacy.ma@gmail.com en faisant mention dans l'objet du mail « Termes de référence Service-Consultants ICD FNUAP 2024 »
- 5) La date limite pour poser des questions est le **20 mai avant 14h00**
- 6) Le dernier délai pour postuler est le **23 mai avant 12h00**

L'ICD est une organisation qui garantit la compétitivité et l'égalité de chances à tous sans distinction.